

LES IMMIGRÉS EN AQUITAINE

N° 125
JANVIER 2004

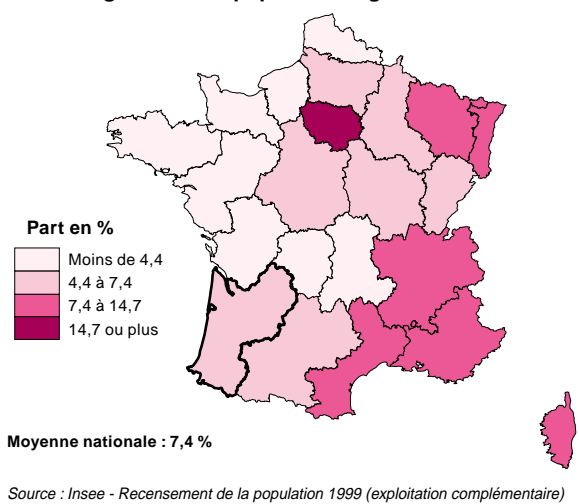
Les immigrés représentent 5,4 % de la population régionale.
Si près d'un sur deux est encore originaire des pays latins, la proportion des Maghrébins a fortement augmenté.
La population immigrée s'est par ailleurs féminisée et a vieilli.
Presque tous les immigrés vivent dans un logement individuel et neuf sur dix en couple.
L'habitat en maison individuelle est moindre que pour la moyenne régionale.
Les immigrés représentent près de 6 % de la population active régionale et de l'ordre de 5 % des actifs ayant un emploi.
Moins qualifiée que la moyenne, la population active immigrée est surtout constituée d'ouvriers et d'employés.

Les notions d'immigré et d'étranger doivent être distinguées. Un immigré est une personne née à l'étranger, de nationalité étrangère à sa naissance, et qui vit en France. Les enfants d'immigrés nés en France ne sont donc pas considérés comme immigrés. Un immigré peut devenir français par acquisition (*immigré français*) ou garder sa nationalité (*immigré étranger*). Un étranger est une personne vivant en France et de nationalité étrangère.

La part des immigrés dans la population est relativement modeste

En chiffres arrondis, on comptait 158 500 immigrés en Aquitaine en 1999, dont 91 500 immigrés

Les immigrés dans la population régionale en 1999



étrangers (57,7 % du total) et 67 000 immigrés français (42,3 %). Ils représentaient 5,4 % de la population régionale, soit bien moins que la moyenne française (7,4 %). L'Aquitaine regroupe moins de 4 % de la population immigrée de l'Hexagone et se situe au 10^e rang (Midi-Pyrénées est au 8^e rang avec un taux de 6,8 %). Entre 1990 et 1999, le nombre d'immigrés en Aquitaine a augmenté de 3 %, soit un point de moins que l'ensemble de la population régionale. La proportion des immigrés dans la population régionale est donc en légère diminution.

La population des étrangers vivant en Aquitaine ne recense comme tels que les 91 500 immigrés qui ont gardé leur nationalité d'origine ; elle compte également les 15 200 personnes nées en France, mais de nationalité étrangère. Au total, donc quelque 106 700 personnes. La proportion d'étrangers dans la

Le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) et la Direction régionale de l'Insee Aquitaine publient une étude de 36 pages sur les populations immigrées en Aquitaine dans le dossier Insee Aquitaine numéro 48 de janvier 2004.

Ce Quatre pages Insee Aquitaine synthétise une partie des analyses présentées dans le dossier.

population totale régionale baisse depuis 1975. Elle est passée de 4,5 % à 3,7 % en 1999 (moyenne nationale : 5,6 %) et situe la région au 13^e rang par ordre décroissant. L'Aquitaine, comme d'ailleurs les autres régions, compte nettement moins d'étrangers que d'immigrés et cet écart s'explique pour l'essentiel par le fait que de nombreux immigrés (et leurs enfants) optent pour la nationalité française.

En 1999, 98 860 Français par acquisition ont été décomptés dans la région, soit 3,4 % de la population régionale. Les immigrés installés en Aquitaine ont davantage opté pour la nationalité française qu'ils ne le font en moyenne nationale (42 % contre 36 %). Ces nouveaux français sont principalement des ressortissants Espagnols, Italiens, et Portugais. Depuis le recensement de 1982, on observe un mouvement croissant d'acquisition de la nationalité française chez les immigrés originaires du Maghreb.

Près d'un immigré sur deux originaire d'un pays latin, la proportion des Maghrébins croît fortement

En 1999, les immigrés résidant en Aquitaine originaires d'un pays européen sont environ 100 600, soit 63,5 % du total, proportion bien plus forte que la moyenne nationale (44,3 %). Ces personnes proviennent à près de 94 % d'un pays de l'Union

Européenne à 15 : il s'agit principalement d'Espagnols et de Portugais, puis d'Italiens, populations issues de vagues d'immigration anciennes. Ce "bloc latin" regroupe 77 600 personnes, soit presque un immigré sur deux. Mais la population d'origine maghrébine a fortement augmenté : avec 34 000 personnes (soit 21,5 % du total), elle est désormais plus nombreuse que la population d'origine espagnole. Et les tendances sont très nettes : de 1975 à 1999, la population née en Espagne a diminué de 37 % et celle née au Portugal a faiblement augmenté (+7 %) ; dans le même temps, la population originaire du Maghreb - dont près des deux tiers sont nés au Maroc - doublait presque (+84,5 %). En revanche, les immigrés africains, hors Afrique du Nord, restent peu nombreux : 8 800 personnes, soit moins de 6 % du total. Il en est de même pour les immigrés d'origine asiatique (dont ceux nés en Turquie), au nombre de 10 400.

Depuis les années 1970, la population immigrée s'est féminisée et a vieilli

Les arrivées d'immigrés en Aquitaine ont d'abord été liées aux flux (masculins) de travailleurs permanents, puis, au milieu des années 1970, avec la suspension officielle de l'immigration de main-d'œuvre, à ceux du regroupement familial. Cette évolution a induit une féminisation de l'immigration observable tant au niveau national qu'au

niveau régional. Ainsi, en 1968, 47,5 % des immigrés aquitains étaient des femmes (44 % pour la France), proportion qui atteint 52 % en 1999 (50 % au niveau national). Entre ces deux dates, la croissance du nombre d'immigrés en Aquitaine a été entièrement due à l'augmentation du nombre de femmes.

Une pyramide des âges des immigrés donne une image biaisée de la réalité puisqu'elle ne prend pas en compte les enfants d'immigrés, ce qui a pour effet de "vieillir" la population. Si les données relatives par tranches d'âge sont à prendre avec précaution, les données brutes sont parlantes : de 1975 à 1999, le nombre des immigrés âgés de plus de 65 ans a augmenté de 30 % et le nombre des plus de 80 ans (11 600 personnes en 1999) a été multiplié par près de deux et demi.

Très citadins, les immigrés vivent en couple

La Gironde est le premier département de résidence des immigrés (43,4 % du total) et ce quel que soit le continent d'origine. Globalement, on observe que la population immigrée est nettement plus citadine (77 %) que l'ensemble de la population aquitaine (70 %). Phénomène connexe, la proportion d'immigrés s'accroît avec le nombre d'habitants de l'unité urbaine et sur les dix-sept aires urbaines que compte l'Aquitaine, quatorze regroupent 71 % des immigrés de la région.

En 1999, la quasi-totalité des immigrés résidant en Aquitaine vivent dans un logement individuel, 3,3 % seulement vivant dans des habitations mobiles ou dans des "collectivités" (foyers, etc.). Un peu plus de 81 000 familles (cf. méthodologie page 4) "immigrées" - dont la personne de référence ou son conjoint est immigré - ont été recensées dans la région. Les neuf dixièmes d'entre elles sont composées d'un couple marié ou non. Les familles monoparentales sont moins fréquentes que dans

Forte progression de la population immigrée féminine

	1968		1999	
	Nombre de femmes	Nombre de femmes pour 100 hommes	Nombre de femmes	Nombre de femmes pour 100 hommes
Total	63 404	91	82 284	108
dont :				
Europe sans URSS	57 340	93	53 177	114
dont Espagne	31 148	99	18 931	128
Portugal	5 864	62	15 002	95
Italie	13 452	95	6 958	113
Afrique	3 996	65	20 502	92
dont Maroc	1 524	79	10 565	95
Asie sans URSS	908	111	5 250	104

Femmes immigrées en Aquitaine selon le pays d'origine

Source : Insee - Recensements de la population

Une forte communauté espagnole dans l'aire urbaine d'Irun-Hendaye (partie française)

Aires urbaines avec au moins 1 000 immigrés résidents	Population totale 1999	Immigrés en 1999	Part des immigrés (%)	Origines dominantes et proportion parmi les immigrés
Irun (E)-Hendaye (*)	13 427	2 965	22,1	Espagne avec 58 %
Villeneuve-sur-Lot	44 841	3 991	8,9	Maroc avec 24 %
Pau	216 830	14 649	6,8	Portugal et Espagne avec respectivement 30 et 22 %
Agen	94 659	6 182	6,5	Italie et Maroc avec 23 % pour chaque pays
Marmande	29 930	1 938	6,5	Italie et Maroc avec respectivement 36 et 30 %
Bordeaux	925 253	55 520	6,0	Portugal et Espagne avec 18 % pour chaque pays
Oloron-Ste-Marie	21 994	1 223	5,6	Espagne avec 89 %
Bayonne	213 969	11 875	5,5	Espagne avec 46 %
Bergerac	72 891	3 569	4,9	Maroc avec 25 %
Dax	49 219	2 253	4,6	Portugal avec 40 %
Mont-de-Marsan	54 577	2 178	4,0	Espagne avec 20 % puis Portugal et Maroc (16 %)
Libourne	31 662	1 148	3,6	Maroc avec 36 %
Arcachon	54 204	1 860	3,4	Espagne avec 22 %
Périgueux	91 585	3 079	3,4	Portugal avec 32 %

* partie française

Population totale et immigrée en Aquitaine en 1999 selon l'aire urbaine

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation exhaustive)

l'ensemble des familles de la région. 102 000 enfants, résidant encore au domicile de leurs parents, vivent dans une famille dont au moins l'un des parents est immigré et 85 % d'entre eux sont nés en France.

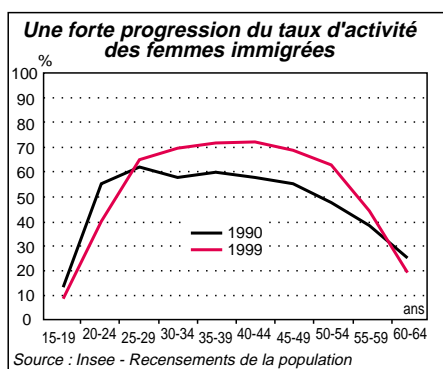
Plus souvent que la moyenne dans un appartement, dont ils sont moins souvent propriétaires

Alors que 70 % des ménages aquitains vivent dans une maison individuelle, ce ratio n'est que de 64 % pour les ménages immigrés. Et il recouvre des situations contrastées : 73 % chez les ménages immigrés originaires de l'Union Européenne, mais seulement 44 % chez les ménages originaires du Maghreb. De même, tandis que 58 % des ménages aquitains sont propriétaires de leur résidence principale, la proportion n'est que de 52 % chez les ménages immigrés, avec, de nouveau, de fortes différences selon les pays d'origine : 63 % chez les immigrés espagnols et 50 % chez les immigrés portugais, contre moins d'un tiers pour les ménages maghrébins. On note enfin que le nombre moyen de personnes par pièce est de 0,57 pour l'ensemble des ménages aquitains alors qu'il se situe dans une fourchette allant de 0,61 (en

Dordogne) à 0,73 (en Gironde) pour les ménages immigrés.

44 % des actifs immigrés sont des femmes

En 1999, 74 380 immigrés actifs, ayant un emploi ou non, résident en Aquitaine, soit 5,8 % de la population active régionale (8,6 % au niveau national). 57 800 occupent un emploi et 16 500 (soit 22 %) se sont déclarés chômeurs. Bien que ce pourcentage élevé, basé sur de simples déclarations, ne corresponde pas à un véritable taux de chômage, on sait que la population active immigrée est particulièrement confrontée au problème du sous-emploi. La proportion des immigrés ouvriers ou employés est en effet nettement supérieure à la moyenne régionale et ces deux catégories



socio-professionnelles (CSP) sont les plus touchées par le chômage. Compte tenu d'un chômage plus important dans la population immigrée, les immigrés ayant un emploi représenteraient environ 5 % du total aquitain.

Cette population a vieilli (en dix ans, la part des plus de 40 ans est passée de 48 à 55 %) et elle s'est féminisée : en 1990, près des deux tiers des immigrés actifs étaient des hommes, contre 56 % en 1999. Le nombre d'actives immigrées dans la région a en effet augmenté de 6 000 au cours de la décennie, tandis que celui des actifs diminuait de 1 500. Cependant, le taux d'activité des femmes immigrées demeure inférieur à celui des hommes ; il est aussi bien plus faible (- 10 points) que celui de l'ensemble des femmes résidant en Aquitaine.

Malgré une tendance nette à l'amélioration, des qualifications faibles

Les immigrés de 15 ans et plus résidant en Aquitaine ont un niveau d'études faible. 40 % d'entre eux ont arrêté leurs études après l'école primaire et 31 % supplémentaires ont un niveau d'études correspondant au collège, au CAP ou au BEP. Cependant, les immigrés arrivés au cours des années 1990 sont nettement plus diplômés que la moyenne : la moitié ont un niveau égal ou supérieur au BAC, contre moins du quart pour l'ensemble des immigrés. En outre, l'observation des niveaux d'études par classe d'âge montre que les jeunes immigrés tendent vers une scolarisation plus longue et plus diplômante. La diminution du taux d'activité des immigrés âgés de moins de 25 ans qui, entre 1990 et 1999, est passé de 45 à 33 % illustre bien cette tendance.

Plus de quatre immigrés sur dix sont ouvriers

Près de 42% des immigrés occupés appartiennent à la catégorie des ouvriers (et ce ratio dépasse 50 % chez les hommes) alors que la moyenne

régionale n'est que de 26 %. La proportion des employés chez les immigrés (27,5 %) est inférieure à la moyenne régionale (près de 31 %) et ce malgré le fait que les immigrées exercent ces professions davantage que la moyenne des aquitaines. Ceci résulte en partie du fait que l'accès aux emplois publics est interdit aux immigrés étrangers. Quant à la proportion des "professions intermédiaires" et des cadres (respectivement 12,3 et 7,3 %), elle est bien moindre que la moyenne régionale (20,8 et 9,7 %). On note également que 83 % des travailleurs immigrés sont salariés du secteur privé contre seulement 68 % pour la moyenne régionale. De même, la proportion des immigrés occupant des emplois à durée déterminée est-elle bien supérieure à la moyenne régionale (13 % contre 9 %).

Comme on l'a dit, les immigrés représentent 5 % des actifs aquitains ayant un emploi. Mais cette proportion s'élève à 11 % dans la construction et 9 % dans le secteur des services aux particuliers (où travaillent 20 % des immigrées) tout comme dans la branche automobile. Les secteurs d'activité diffèrent selon le pays d'origine. Les personnes nées au Portugal privilégient les métiers du bâtiment et celles originaires d'Espagne les activités du secteur sanitaire et social. Les immigrés nés en Afrique constituent le tiers des immigrés actifs occupés dans

Les immigrés sont très présents dans la construction et dans les services aux particuliers

	Total immigrés actifs occupés			Actifs occupés en Aquitaine (%)
	Ensemble	%	Part des femmes immigrées* (%)	
Actifs occupés en Aquitaine	57 824	100,0	40,8	100,0
<i>dont :</i>				
Agriculture, sylviculture, pêche	6 525	11,3	31,6	7,8
Industrie	8 182	14,1	25,4	15,0
<i>dont :</i>				
Industries agricoles et alimentaires	1 281	2,2	38,3	2,9
Industries des biens de consommation	1 345	2,3	54,2	2,5
Industries des biens d'équipement	1 583	2,7	17,7	3,3
Industries des biens intermédiaires	3 305	5,7	16,2	4,7
Construction	7 857	13,6	3,2	6,3
Tertiaire	35 260	61,0	54,5	70,9
<i>dont :</i>				
Commerce	6 798	11,8	40,4	14,3
Services aux entreprises	5 453	9,4	37,2	10,5
Services aux particuliers	7 968	13,8	70,5	7,6
Éducation, santé, action sociale	8 617	14,9	68,8	19,4

* Part des femmes immigrées dans les actifs immigrés d'un secteur d'activité

Répartition des actifs ayant un emploi selon des extraits du niveau 16 de la nomenclature d'activités française (NAF)

Source : Insee - Recensement de la population 1999

l'agriculture, et 36 % de ceux travaillant dans les services aux entreprises.

On observe enfin que, sur la période 1990-1999, le nombre de retraités immigrés a augmenté de 7 %, soit moitié moins que le taux de progression régional de cet indicateur. Cette différence s'explique notamment par le retour au pays d'une partie des anciens actifs immigrés.

François ELISSALT

Méthodologie :

Ce document s'appuie principalement sur les résultats issus de l'exploitation complémentaire (sondage au quart) du recensement de la population de 1999.

Famille (au sens du RP) : couple (marié ou non) avec ou sans enfant, ou personne sans conjoint avec enfant(s). Il s'agit alors d'une famille monoparentale.

POUR EN SAVOIR PLUS...

• "Les populations immigrées en Aquitaine" Insee - Le Dossier Insee Aquitaine n° 48-janvier 2004 - 10 euros.

• Le site internet www.insee.fr/aquitaine - Rubrique recensement de la population/résultats du recensement de 1999



Directeur de la publication : **François Elissalt** - Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Assistante de rédaction : **Christiane Fournier** - Secrétaire de fabrication : **Daniel Lepphaille**
 INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex
 Tél. 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3615 ou 3617 INSEE - Internet : www.insee.fr
 © INSEE 2004 - n° ISSN 1283-6036 - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2004
 Composition et impression : Insee Aquitaine

Code Sage IA12508
 Prix : 2,2 € - Abonnement : France : 12 numéros 22 € - Étranger : 27€